



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° III -
SÉANCE N° 513 DU 27 JUIN 2022

PROGRAMMATION ESTIVALE 2022 CULTURES / QUARTIERS "L'ÉTÉ FANTASTIQUE" DU 25 JUIN AU 28 AOÛT 2022

À la date mentionnée ci-dessus, le Conseil municipal, légalement convoqué le 20 juin 2022, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures zéro minute, dans la salle n° 1 du Palindrome de Saint-Nicolas situé 25 rue Albert Einstein à Laval, en séance publique, sous la présidence de M. Florian Bercault, maire.

Étaient présents

Florian Bercault, maire, Bruno Bertier, Isabelle Eymon, Georges Poirier, Patrice Morin, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Bruno Fléchar, Antoine Caplan, Christine Droguet (à partir de 18 h 24), Geoffrey Begon, Céline Loiseau, adjoints, Béatrice Ferron, Marie Boisgontier, Solange Bruneau, Éric Paris, Georges Hoyaux, Laurent Paviot, Catherine Roy (à partir de 18 h 20), Nadège Davoust, Caroline Garnier, Sébastien Buron (jusqu'à 20 h 02), Jonathan Guilemin, Guillaume Agostino (à partir de 18 h 41), Kamel Oghi, Rihaoui Chanfi, Ludvine Leduc, Noémie Coquereau, Paul Le Gal-Huamé, Lucie Chauvelier (à partir de 18 h 10), Didier Pillon (jusqu'à 19 h 26), Marie-Cécile Clavreul, Samia Soultani, James Charbonnier, Chantal Grandière, Lucile Perin et Henri Renié (jusqu'à 19 h 27), conseillers municipaux.

Étaient représentés

Marjorie François a donné pouvoir à Lucie Chauvelier, Camille Petron a donné pouvoir à Patrice Morin, Michel Neveu a donné pouvoir à Florian Bercault, Geneviève Pham-Sigmann a donné pouvoir à Antoine Caplan, Sébastien Buron a donné pouvoir à Marie-Laure Le Mée Clavreul (à partir de 20 h 02), Didier Pillon a donné pouvoir à Chantal Grandière (à partir de 19 h 26), Pierrick Guesné a donné pouvoir à Didier Pillon (jusqu'à 19 h 26), Gwendoline Galou a donné pouvoir à Samia Soultani, Vincent d'Agostino a donné pouvoir à Lucile Perin, Henri Renié a donné pouvoir à Marie-Cécile Clavreul (à partir de 19 h 27).

Sébastien Buron et Lucile Perin sont désignées secrétaires.

Compte rendu analytique de séance affiché le vendredi 1^{er} juillet 2022.

Mise en ligne sur Internet le 04/07/2022

CONSEIL MUNICIPAL DE LAVAL DU 27 JUIN 2022

PROGRAMMATION ESTIVALE 2022 CULTURES / QUARTIERS "L'ÉTÉ FANTASTIQUE" DU 25 JUIN AU 28 AOÛT 2022

Rapporteur : Bruno Fléchar

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29,

Considérant que, dans le cadre d'une première expérience de co-construction avec les services culturels et centres sociaux d'une programmation estivale cultures / quartiers, du 25 juin au 28 août 2022, enrichie dans tous les quartiers, cette saison est pensée et mise en œuvre en collaboration étroite entre centres sociaux, services culturels de la ville, acteurs culturels de l'agglomération et du département,

Que cette programmation vient donner une dynamique nouvelle aux propositions de proximité qui seront déployées dans les différents quartiers, avec des semaines d'animations - types en direction de tous les publics, autour de semaines thématiques, de sorties, et d'activités de proximité proposées en lien avec la direction des sports et le service jeunesse de la ville,

Qu'il convient d'établir des conventions ou contrats avec les prestataires qui interviendront afin de préciser les modalités artistiques, techniques, administratives et financières des différentes actions prévues dans ce programme,

DÉLIBÈRE

Article 1er

La programmation estivale 2022 cultures / quartiers "L'Été Fantastique" du 25 juin au 28 août est approuvée.

Article 2

Le maire ou son représentant est autorisé à signer les conventions, les contrats et avenants éventuels, ainsi que tout document relatif à l'organisation de cette manifestation.

Article 3

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Le maire

Signé : Florian Bercault